



INFORMATIONS MUNICIPALES

Présents : Alain TROUCHE, Jean CHAMAYON, Martine ALBERT, Séverine LO, Christian CANIVENQ, Jean -Yves DELMAS, Jacques FAURE, Rosy TARROUX-ALBERT, Sébastien FOURNIE, Emeline SOUM-MORERE.

Excusés : Dorothée RHAULT

Secrétaire de séance : Emeline SOUM-MORERE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 24 JUILLET 2024

1. Approbation du PV du conseil municipal du 12 juin à l'unanimité

2. Décision modificative à appliquer sur le budget primitif 2024 :

La trésorerie publique a demandé deux correctifs sur la section investissement du budget primitif 2024 (la section fonctionnement n'est pas concernée). Ainsi, le budget primitif présente un déficit d'investissement, mais, également, à tort, un bénéfice d'investissement. En outre une erreur de saisie a été commise dans la rédaction de la délibération approuvant ce budget d'investissement. Ces deux anomalies doivent être rectifiées. Le conseil municipal approuve ces modifications à l'unanimité car elles ne remettent pas en cause les fondements de ce budget d'investissement c'est-à-dire les sommes allouées aux différents postes de dépenses et de recettes pour l'année 2024.

Deux délibérations seront prises dans ce sens.

Par ailleurs, la trésorerie publique a fait une analyse financière des principaux ratios de la commune sur l'année 2023. La situation financière de la commune est jugée saine.

3. Délibération pour le recrutement du coordonnateur et de l'agent recenseur pour le recensement INSEE :

Le conseil municipal désigne Madame TROUCHE Solène (ancienne stagiaire du secrétariat de la mairie) comme agent recenseur pour réaliser le recensement INSEE qui aura lieu entre le 15 Janvier et le 15 Février 2025. Il fixe aussi la rémunération qui lui sera attribuée. Monsieur CHAMAYOU est coordonnateur du recensement. Une délibération concrétisant ces décisions sera prise.

4. Délibération pour la vente des tuiles :

Le conseil municipal autorise la vente des tuiles aux conditions mentionnées dans le précédent compte rendu.

5. Délibération pour l'attribution d'une subvention au rallye 4L Trophée :

Ce rallye concerne deux jeunes de la commune qui vont traverser en 10 jours l'Espagne et le Maroc en 4L dans le cadre d'un rallye national. Le conseil municipal accorde une subvention de 200 € pour

soutenir cet engagement qu'il juge valeureux mais demande que la commune soit citée et figure dans les sponsors.

6. Maintenance informatique :

Le conseil municipal a confié la maintenance du système informatique à un prestataire de services. Il déplore un délai d'attente trop important dans les interventions qui sont demandées. Si cette problématique ne rentre pas dans l'ordre un changement de prestataire sera décidé.

7. Correspondance de presse :

Le conseil municipal souhaiterait que la commune soit davantage mise en valeur dans la presse locale afin de promouvoir l'ensemble des évènements la concernant. Dans cette perspective, l'intervention régulière d'un correspondant de presse sur le secteur de Villeneuve sur Vère sera demandée aux deux journaux locaux.

8. Voiries :

- entretien des trottoirs du chemin de Rouquette : le conseil municipal a pour projet d'égaliser la surface des trottoirs afin qu'ils soient uniformes. Une fois ces travaux réalisés les propriétaires devront se charger de l'entretien du trottoir qui les concerne comme cela se fait habituellement dans la plupart des autres chemins communaux.
- entretien des fossés chemin de la Bouscarié : l'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées après traitement se fera dans le fossé bordant ce chemin afin d'empêcher tout ravinement. Des contacts sont en cours avec les riverains pour aboutir à une solution efficace

9. Extension et rénovation de la salle des associations :

Les entreprises ont été choisies et retenues. Les premières réunions de chantier sont programmées pour Septembre 2024.

10. Décision sur les travaux d'aménagement du portail de l'entrée du Parc de Corail :

L'ASPV a fait réaliser un devis pour le remplacement du portail actuel qui est en très mauvais état. Il sera remplacé à l'identique. Deux barrières de sécurité sont envisagées pour empêcher l'accès des deux roues dans l'allée attenante. En outre l'intervention d'un paysagiste est prévue pour avoir des conseils sur l'aménagement du parc de Corail. Elle propose de financer ces travaux sur ses fonds propres par l'attribution d'un don à la commune qui reste maître d'ouvrage. Le conseil municipal y est favorable et invite le Président de l'ASPV à présenter les détails du projet d'aménagement lors du prochain Conseil.

11. Réflexion pour lutter contre le dépôt sauvage d'ordure sur la voie publique :

Face à de nombreux dépôts sauvages d'ordures sur la voie publique, et notamment autour du container à verres, le conseil municipal appelle une fois de plus, **l'ensemble des habitants à agir pour le bien vivre ensemble et dans le respect de l'environnement. Il est demandé à chacun de déposer ces ordures dans les poubelles prévues à cet effet.**

12. Approbation de la révision du plan communal de sauvegarde :

Un arrêté va être pris suite à la révision du plan communal de sauvegarde qui a été approuvé par le

Conseil municipal. Un DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs) sera diffusé à l'ensemble des habitants.

13. Réflexion sur les zones à risque à incendie :

Un arrêté sur la prévention du risque d'incendie dans certains secteurs de la commune va être pris. Il est demandé à chacun de débroussailler autour de son terrain.

14. Rapport triennal des ZAN (zéro artificialisation nette des sols) :

Un rapport sur les zones d'artificialisation des sols doit être réalisé sur la commune.

15. Syndicat départemental d'énergie du Tarn : groupement d'achat et recensement des besoins.

La commune est adhérente au syndicat départemental d'énergie du Tarn. Un recensement des besoins est en cours de réalisation.

16. Protection sociale complémentaire :

Une réunion pour les élus est prévue le 6 septembre au Centre de Gestion 81 à Albi. Une réunion d'information sera mise en place en septembre pour les agents.

Questions diverses

- Les délibérations seront signées par le Maire et le secrétaire des séances de conseil municipal et affichées.
- Secrétariat : Déjà accueillie en stage en avril, Madame TROUCHE Solène sera en stage à la Mairie du 9/09 au 8/11/24.
- Devis à prévoir pour l'inspection de la toiture de l'église Saint Sauveur.

Dates à retenir

Foire aux Plantes dimanche 29 septembre 2024, de 9h à 18h (flyer ci-joint)

Journée portes ouvertes le samedi 7 septembre 2024 de 10h00 à 16h00 au Gymnase de Villeneuve sur Vère de l'Association Multi-Sports Vère Lézert.

Durant la journée portes ouvertes vous pourrez retirer le dossier d'inscription pour votre enfant. Cette nouvelle association est ouverte à tous les enfants de 3 à 11 ans des communes de Bernac, Castanet, Mailhoc, Sainte-Croix et Villeneuve sur Vère qui souhaitent pratiquer différentes activités physiques et sportives.

Les cours ont lieu, de septembre à juin inclus, tous les samedis en période scolaire au gymnase de Villeneuve sur Vère. Les activités sont encadrées par un éducateur sportif agréé par le ministère en charge des Sports et de parents bénévoles.

L'association est affiliée à UFOLEP.

